



FORMATION

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Évaluer & prévenir les risques psycho-sociaux en entreprise

Mis à jour en octobre 2024

Contexte

Dans un contexte où les risques psycho-sociaux (RPS) deviennent une préoccupation croissante pour les entreprises, qu'elles soient associatives ou privées, il est crucial d'agir pour prévenir et gérer ces risques.

Les conséquences des RPS, telles que le stress, le burnout et les conflits, peuvent fortement impacter la santé des collaborateurs et la performance globale de l'organisation.

Forte de plus de 15 ans d'expérience dans l'accompagnement des entreprises et du monde associatif, j'ai développé cette formation pour répondre à un besoin urgent : aider les organisations à identifier, évaluer et prévenir les RPS, tout en promouvant un environnement de travail sain et bienveillant.

Pourquoi en tant qu'entreprise se questionner et se former sur ce sujet ?

Pour respecter les obligations légales, pour améliorer la qualité de vie au travail et le bien-être de ses collaborateurs et/ou employés et pour assurer une performance dynamique et durable.

Cadre de la formation

Durée : 1 journée (7 heures - 9h à 17h)

Dates : à déterminer

Tarif : 1 400 € TTC

(si intra-entreprise ou commande de la formation par un autre organisme ; tarif adapté si inter-entreprise)

Objectifs pédagogiques

Fournir aux participants les connaissances et outils nécessaires pour identifier, évaluer et prévenir les risques psycho-sociaux (RPS) dans leur organisation.

Dans le détail :

- Comprendre les risques psycho-sociaux et leur impact,
- Connaitre le cadre légal et réglementaire,
- Diagnostiquer les RPS dans son organisation,
- Développer et mettre en oeuvre des stratégies de prévention,
- S'approprier les outils d'évaluation et de suivi,
- Favoriser une culture d'entreprise et un management bienveillant,
- Échanger autour de ses pratiques et définir un plan d'action concret,
- Explorer les possibilités d'accompagnement post-formation.

Public visé

Cette formation s'adresse à un large éventail de professionnels au sein des entreprises, associations et organisations de l'économie sociale et solidaire, notamment :

- **Dirigeants et responsables d'entreprise** : pour comprendre les enjeux des RPS et intégrer des stratégies de prévention au niveau organisationnel.
- **Responsables des ressources humaines** : pour mettre en place des politiques et des pratiques de prévention des RPS au sein de l'organisation.
- **Managers et encadrants** : pour identifier et gérer les situations à risque au sein de leurs équipes.
- **Membres des Comités de Santé, Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT)** : pour renforcer leurs compétences en matière de prévention des RPS.
- **Représentants du personnel et délégués syndicaux** : pour être mieux outillés dans leur rôle de défense et de promotion des conditions de travail.
- **Professionnels de la santé et de la sécurité au travail** : pour améliorer leurs interventions et leur accompagnement des salariés.
- **Toute personne impliquée dans le bien-être au travail** : pour acquérir des connaissances et des outils pratiques pour contribuer à la prévention des RPS.

Cette formation est conçue pour être accessible à tous ceux qui souhaitent contribuer à un environnement de travail sain et harmonieux, quels que soient leur niveau de responsabilité ou leur domaine d'activité.

Pré-requis

- Aucun pré-requis spécifique en RPS requis.
- Intérêt pour la qualité de vie au travail.
- Expérience en management ou RH souhaitée mais non obligatoire.
- Motivation à promouvoir un environnement de travail sain.
- Volonté de participer activement aux ateliers et échanges.

Modalités pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques
- Échanges interactifs et travaux en groupe
- Études de cas concrets et application concrète immédiate (plan d'action)
- Utilisation de techniques de communication et d'animation participative
- Disponibilité de la formatrice par email même après la formation

Supports pédagogiques

- Diaporama de présentation
- Outils pratiques pour la construction du plan de prévention
- Outils d'évaluation et de diagnostic
- Bibliographie et ressources additionnelles pour aller plus loin

Modalités d'évaluation

- Quizz ludique de connaissance en début et fin de formation
- Évaluation continue lors de l'ateliers pratique (vérification des acquis à la construction du plan de prévention concret et individualisé)
- Feedback des participants sur l'atteinte des objectifs et la qualité de la formation
- Attestation de suivi de formation délivrée à l'issue.

Programme détaillé

Matinée : 9h00 - 12h30

9h00 - 9h30 : Accueil et introduction

- Présentation de la formatrice et des participants (attentes de chacun précisées)
- Rappel des objectifs de la formation et du programme de la journée
- Questionnaire ludique d'auto-évaluation sur la santé mentale

9h30 - 10h30 : Comprendre les risques psycho-sociaux

- Définition de la santé mentale et typologie des RPS : stress, burn-out, harcèlement, violences internes et externes, etc.
- Les causes et facteurs de risque : organisationnels, relationnels, environnementaux
- Conséquences des RPS sur les individus et l'organisation

10h30 - 10h45 : Pause

10h45 - 11h45 : Cadre légal et obligations de l'employeur

- Réglementation en vigueur (Code du travail, jurisprudence)
- Rôle des institutions (CHSCT, CSE, inspection du travail)
- Obligations légales de prévention et protection
- Point sur le DUERP et les normes ISO 45001 (santé et sécurité au travail) et 45003 (Santé et sécurité psychologiques au travail)

11h45 - 12h30 : Diagnostiquer les RPS dans son organisation

- Partage d'expériences
- Méthodologie de diagnostic : outils et techniques (enquêtes, entretiens, observations)
- Présentation d'outils spécifiques (questionnaires, grilles d'évaluation)

12h30 - 13h30 : Pause déjeuner

Après-midi : 13h30 - 17h00

13h30 - 14h30 : Stratégies et actions de prévention des RPS

- Prévention primaire (anticiper) : améliorer l'organisation du travail, favoriser la communication, développement des compétences managériales
- Prévention secondaire (agir) : formation, sensibilisation, accompagnement individuel et collectif
- Prévention tertiaire (réparer) : gestion de crise, soutien psychologique, réintégration

14h30 - 15h00 : Suivi et évaluation de la stratégie de prévention

- Pourquoi évaluer ?
- Que doit-on évaluer ?
- Quels indicateurs définir ?

15h00 - 15h30 : Développer une culture d'entreprise et un management bienveillant

- Le rôle du manager dans la prévention en santé mentale

15h30 - 15h45 : Pause

15h45 - 16h30 : Ateliers pratiques et mise en situation

- Élaboration d'un plan de prévention adapté à une situation réelle
- Partage et retour d'expérience des participants

16h30 - 17h00 : Conclusion et perspectives

- Synthèse de la journée et réponses aux questions
- Présentation des audits sociaux comme outil de diagnostic approfondi
- Propositions d'accompagnement post-formation : audits sociaux, accompagnements individuels & collectifs, suivi des actions mises en place
- Évaluation de la formation par les participants (en lien avec le questionnaire ludique de début de formation)

17h00 : Clôture de la formation

Votre formatrice

Solya conseil, qui sommes-nous ?

Solya Conseil est un cabinet de conseil et d'accompagnement en développement et communication. Pour nous, un accompagnement est un engagement, celui d'être à l'écoute en toute bienveillance et de mettre nos nombreuses compétences en oeuvre pour vous aider à trouver une solution à votre besoin, à imaginer d'autres voies possibles ou simplement pour faire le point et proposer des solutions sur mesure à vos problématiques.

Notre méthode

Un accompagnant est un tiers externe à votre projet au regard bienveillant.

Ce mantra nous guide depuis toujours et nous amène à proposer aux équipes que nous accompagnons une méthode fondée sur trois valeurs fortes :

- L'écoute, par l'échange et la considération.
- La confiance, par la bienveillance et la fiabilité.
- L'énergie, par le dynamisme et le collectif.

Amélie Féraud, qui suis-je ?



Fondatrice de Solya conseil et consultante en communication depuis 2014, j'accompagne les personnes et les équipes vers une communication plus claire, efficace et cohérente avec leurs valeurs et des relations apaisées pour un fonctionnement plus fluide donc plus efficace. Je me base sur les besoins avérés pour apporter l'accompagnement adapté et concret avec pour seule ambition de transmettre suffisamment d'outils pour que les personnes accompagnées deviennent parfaitement autonomes.

Secouriste en santé mentale (PSSM), formée aux questions des risques psycho-sociaux, à l'audit interne et social, aux techniques d'accompagnement individuel et collectifs (bilans de compétences, hypnose et thérapie brève, Communication non violente, etc.), je défends aujourd'hui la nécessité de former, sensibiliser et accompagner le plus de personnes possibles sur cette question fondamentale de la santé mentale.

Pour plus d'informations, consultez mon CV ci-joint ou mon profil LinkedIn :
<https://www.linkedin.com/in/amelieferaud>

Lieu de la formation et moyens techniques

- Formation dispensées au sein des entreprises ou en salle adaptée.
- Moyens nécessaires : un vidéo-projecteur (relié en HDMI), une connexion WIFI, une accessibilité aux personnes handicapées (ascenseur, rampe d'accès au minimum).

Modalités et délais d'accès

- Pour toutes nos formations, merci de vous inscrire en nous contactant par téléphone ou par mail. Votre demande d'inscription sera traitée dans un délai d'un jour ouvré.

Dates de la formation

- Les dates seront définies d'un commun accord si formation en intra et définies en amont et communiquées (site internet, réseaux sociaux, demandes directes) alors si formation en inter.

Accessibilité

- Cette formation est accessible à la plupart des personnes en situation de handicap. Toutefois, notre référente en la matière, Amélie Féraud, se tient à votre écoute pour évaluer la faisabilité de votre projet de formation et anticiper les éventuels aménagements nécessaires et possibles.

Référente de la formation

Pour tout renseignement et inscription, veuillez contacter Amélie Féraud :

+33 (0)6 32 41 30 55

aferaud@solya-conseil.fr

Nous nous tenons à votre écoute pour toute demande particulière ou création de contenus sur mesure.